Le Conseil National

Choses des deux France

Le Réveil clandestin

février 1941

On connaît maintenant la composition du Conseil National qui assistera le Maréchal dans son œuvre de « reconstruction ».

Le nouvel organisme uniquement consultatif n'aura d'autre tâche que d'entériner automatiquement les actes du gouvernement de Vichy. On voit mal quel progrès il réalisera sur les anciennes assemblées délibérantes. Au surplus, la plupart de ses constituants viennent du personnel parlementaire. L'adjonction de quelques chefs syndicalistes et de quelques connétables de la grande industrie permettra l'analogie avec cette fameuse Chambre des Corporations que préconisent, à l'égal d'une panacée, les divers fascismes.

L'aréopage nouveau présente une texture extrêmement bigarrée. Le Maréchal a voulu démontrer qu'aucune des anciennes qualifications politiques n'était rédhibitoire à ses yeux. D'où un amalgame qui va de Paul Faure à Doriot, en passant par Bergery et Georges Bonnet. Chanoines, pasteurs, ex-francs-maçons (L. O. Frossard, membre de la Loge « L'Internationale ») se coudoient dans un étrange pêle-mêle. Un des voisinages les plus hétéroclites réunit Eugène Frot, le « fusilleur » du 6 février, hier encore promis à tous les tourments par la plupart des inspirateurs du Maréchal, avec le colonel de la Rocque, cheville ouvrière de l'émeute que le premier réprima. Ce Frot, petit politicien de sous-préfecture, ancien factotum de Paul Boncour, protégé des Loges et de la Ligue des Droits de l'Homme, exécute présentement un des plus étonnants rétablissements politiques que l'histoire contemporaine enregistre ! Le secret en est simple : le monsieur comptait jusqu'en septembre 1939, parmi les membres les plus agissants du Comité France-Allemagne, entreprise hitlérienne que présidait M. Fernand de Brinon, l'actuel délégué du gouvernement de Vichy à Paris.

En fait, une ligne de partage a joué pour les socialistes comme pour les syndicalistes. Le critère d'appréciation a été leur attitude au temps de Munich. Celui qui étudiera l'histoire française de ces dernières années ne devra tenir aucun compte des étiquettes officielles des hommes pour juger des motifs réels de leurs agissements.

Les syndicalistes admis dans le Conseil National, sont presque tous de l'entourage de Belin. Celui-ci, arriviste aux dents longues, se croit appelé aux plus hautes destinées. Il a pu faire illusion à quelques-uns, à raison de l'activité antibolcheviste qu'il déployait à *Syndicats*. L'anticommunisme n'était pour lui qu'un déguisement commode[1]. Dès cette époque, son compérage avec le grand patronat « munichois » ne faisait pas doute. Il n'était pas besoin d'être grand clerc pour saisir qu'il serait de l'équipe qui « relèverait » la France dans le cas d'une « révolution nationale » formule Pétain.

La main du personnage se retrouve dans le « Rassemblement national populaire », récemment créé à Paris, sous le patronage bicéphale de Hitler et de Laval.

Au nombre des hommes embarqués par Belin dans la vieille galère du Maréchal, nous retrouvons sans surprise le vieux Dumoulin. Celui-ci aura été une des plus grandes déceptions du mouvement ouvrier français. Eternelle décevance du syndicalisme ! Quelque réaction se dessine-t-elle, il n'a de cesse qu'il ne se soit adapté à l'« ordre nouveau ».

A.

1. On l'a vu en coquetterie, pour des fins qu'on devine, avec nos camarades de S.I.A.

Bibliothèque anarchiste

Le Réveil clandestin
Le Conseil National
Choses des deux France
février 1941

extrait le 8 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°9 du *Réveil clandestin*

bibliotheque-anarchiste.com